



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Organisateur : Association déclarée loi 1901 “Collectif Normand du Jeu Vidéo”

Ce règlement est rédigé pour votre confort et votre sécurité. Il est impératif que chaque participant en ait pris connaissance et l'ait accepté avant de participer à l'événement. En cas de manquement au règlement, l'équipe d'organisation peut à tout moment exclure un participant de l'événement et aucun remboursement ne sera accordé.

Article 1: Comportement des participants

- Les participants doivent se comporter correctement, porter une tenue décente et respecter les bonnes mœurs. Les auteurs de troubles seront exclus de la manifestation sans remboursement possible.
- Les insultes, propos racistes ou dénigrants envers d'autres joueurs sont prohibés.
- La consommation d'alcool, de drogue et autres substances illicites est strictement interdite sur les lieux et aux alentours de la manifestation. Toute personne en état d'ébriété se verra refuser l'accès à la manifestation.
- Il est également interdit de fumer dans les locaux.
- Des poubelles sont à votre disposition sur les lieux, il est interdit de jeter vos débris, mégots et autres en dehors de celles-ci.
- En cas de dégradation du matériel ou des lieux, les réparations vous seront facturées.
- L'utilisation de “cheat-code” ou de programmes visant à apporter au joueur des avantages par rapport aux autres est strictement interdite.
- En cas de différend avec un autre participant, vous êtes prié de le régler dans la courtoisie et le respect.
- Les participants mineurs (de plus de 13 ans) sont autorisés à participer à l'événement avec l'accord écrit de leurs parents ou d'un responsable légal, ou doivent être accompagnés d'une personne majeure et responsable.
- Si vous êtes sujet à des allergies ou régime alimentaire spécifique, vous devez impérativement informer les responsables du festival
- Un accès internet sera disponible pour les joueurs de certains tournois. Cet accès est filtré et analysé en temps réel pour correspondre aux exigences de la loi.



Article 2: Matériel

- Si le tournoi nécessite de ramener un ordinateur, le participant doit se présenter à la Lan Party avec :
 - Son ordinateur personnel complet (Clavier, souris, écran, unité centrale, câbles d'alimentation, carte réseau 10/100Mbps ou 10/100/1000Mbps)
 - L'écran ne devra pas dépasser 38" sans autorisation du staff.
 - Une multiprise de type "triplette" ou multiprise avec 5 sorties.
 - Un câble Ethernet de 5 mètres minimum de qualité CAT5 ou CAT6.
 - Un casque audio, les enceintes ne sont pas autorisées pour la tranquillité de tous.
- En cas de prêt de matériel entre les membres ou de la part de l'équipe, vous devrez rendre l'objet du prêt avant votre départ.
- Vous devez impérativement avoir **un antivirus à jour et activé** et avoir un ordinateur entièrement scanné.
- Le matériel apporté est et reste sous votre responsabilité. Nous ne pourrions pas être tenus responsables en cas de perte, de vol ou de dégradations.
- Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de perte ou de modification des données informatiques présentes sur vos machines.

Article 3: Avertissements

- Chaque participant est responsable du contenu de son propre ordinateur.
- Vous devez posséder une assurance responsabilité civile par mesure de précaution.
- Vous restez seul juge de votre condition physique, votre participation à la manifestation reste sous votre responsabilité. Si vous avez des problèmes de santé ou des allergies, merci de nous en informer avant votre participation à l'événement.
- Le partage de fichiers lors des tournois est interdit pour conserver un réseau et un temps de réponse de qualité. Vous serez libres de tous transferts en dehors des tournois.
- Les échanges de fichiers sont tolérés en dehors des tournois mais les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à la nature des données échangées et contenues sur les machines personnelles des joueurs.
- Toute utilisation de l'accès internet non autorisé (téléchargements, streaming, musique, vidéo, voix sur ip, newsgroup ...) amènera à une exclusion de la manifestation.
- Les organisateurs se réservent le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'infrastructure réseau et informatique mis en œuvre en cas de nécessité (exemples : propagation d'un virus ou en cas d'orage).
- Lors de votre installation, vous devez demander à un organisateur de vous raccorder au réseau informatique ainsi qu'au réseau électrique. Les participants n'ont pas le droit de manipuler les infrastructures réseau et électriques pour des raisons de sécurité.
- Les appareils de cuisson, les frigos, onduleurs et autres appareils non-informatiques sont interdits pour des raisons de puissance du réseau mis en place et pour le confort des autres joueurs.



Gaming Rouen Métropole 2024

- Toute tentative d'accéder à un matériel, un ordinateur, un serveur ou un local sans autorisation est strictement interdite. En cas de manquement, vous vous exposez à une expulsion définitive et valable pour les manifestations suivantes. Les preuves seront relevées et transmises aux autorités compétentes.
- Les matériels réseaux (serveurs, switchs, câbles, points d'accès wifi ...) et électriques ne peuvent être manipulés et configurés que par les organisateurs.
- Une expulsion ou une disqualification ne donnera lieu à aucun remboursement.

Article 4: Droit à l'image

- La manifestation sera filmée et des photos seront prises lors de celle-ci. Vous autorisez par l'acceptation de ce règlement la publication de ces photos et vidéos sur des médias divers comme le site de l'association ou la page Facebook de l'association.
Vous déclarez par le présent que ces droits sont cédés sans contrepartie de quelque sorte que ce soit, notamment financière.

Autorisation écrite **OBLIGATOIRE** pour les mineurs :

Je soussigné (M. - Mme - Melle) _____

Autorise (Mon fils - Ma fille) _____

à participer à la manifestation Game In Rouen Métropole 2023

Numéros à contacter en cas d'urgence : __/__/__/__/__ Ou __/__/__/__/__

—

Signature du participant :

Signature du responsable légal